

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 11 septembre 2020

Coronavirus COVID-19 à La Réunion : l'épidémie continue de progresser, 113 nouveaux cas confirmés

Depuis le 5 septembre 2020, La Réunion est en zone de circulation active. Le nombre de cas autochtones continue de progresser. Le taux d'incidence a fortement augmenté et s'établit 75,8/100 000 habitants.

Au 11 septembre 2020, 25 clusters sont actifs (dont 9 maîtrisés), et 10 ont été clôturés.

La préfecture et l'Agence Régionale de Santé rappellent à l'ensemble de la population qu'il est essentiel d'appliquer au quotidien les mesures barrière (lavage de mains, utilisation de mouchoir, tousser dans son coude, distance physique...) en complément du port du masque, notamment lors de rassemblements avec des amis ou la famille.

LES CHIFFRES DU JOUR

La préfecture et l'Agence Régionale de Santé confirment 113 nouveaux cas de coronavirus COVID-19 enregistrés à La Réunion ce 11 septembre à 15h00.

Au total 2 623 cas ont été diagnostiqués sur le territoire depuis l'apparition du premier cas le 11 mars 2020, dont 63 évacuations sanitaires au titre de la solidarité régionale depuis cette date.

Parmi les nouveaux cas :

- 34 cas sont classés autochtones,
- 1 cas est classé importé

Parmi les cas précédemment en cours d'investigation :

- 40 cas sont classés autochtones
- 2 cas sont classés importés

A ce jour, 829 cas de coronavirus COVID 19 sont actifs. Parmi ces cas, 10 sont hospitalisés en service de réanimation et 64 hors service de réanimation.

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE AU 11 septembre 2020

2 469 cas ont été investigués à cette heure par l'ARS, Santé publique France et l'Assurance Maladie, dont 19% sont des cas importés.

• Bilan des cas investigués :

	Cas cumulés	Variation par rapport à J-1
Cas importés (personnes qui ont contracté la maladie en dehors du territoire)	475	+3
Cas issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale	63	=

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77-
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefet974
Facebook : @Prefet974

Cas autochtones secondaires (personnes ayant un lien direct avec des cas importés)	85	=
Cas autochtones (personnes ayant un lien indirect ou n'ayant aucun lien avec un cas importé)	1846	+74
Nombre total de cas investigués	2469	+77

• **Situation sanitaire :**

	Nombre de cas	Variation par rapport à J-1
Cas hospitalisés hors service de réanimation hors évacuation sanitaire	53	+6
Cas hospitalisés hors service de réanimation issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale	11	+1
Cas hospitalisés en service de réanimation hors évacuation sanitaire	10	-1
Cas hospitalisés en service de réanimation issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale	0	=

Patients guéris (au 11/09/2020)	1794	
Patients actifs (au 11/09/2020)	829	
<i>Dont regroupés au sein des clusters identifiés</i>	39	

	Hors EVASAN	EVASAN
Décès lié au Covid	7	2
Décès lié à une autre pathologie	1	4

Evolution des clusters identifiés

Un cluster est un foyer de contamination ou un regroupement d'au moins trois cas positifs au coronavirus Covid-19 survenant dans un même lieu au cours d'une période limitée de temps. Un cluster rattaché à une commune (parce que le patient identifié à une chaîne de transmission y réside) peut comprendre des cas résidant dans d'autres communes.

Les phases d'évolution d'un cluster

Grâce au suivi strict des recommandations sanitaires, à l'isolement des personnes contaminées et des personnes contact, la chaîne de transmission au sein d'un cluster peut être rompue.

Le cluster est dit « maîtrisé » à l'issue d'une période de 7 jours en l'absence de nouveaux cas.

Si aucun cas n'est identifié au sein d'un cluster au cours d'une période 14 jours, il est qualifié de « clôturé ».

Les clusters identifiés à ce jour

Au 11 septembre 2020, 25 clusters sont actifs (dont 9 maîtrisés) et 10 sont clôturés :

- **Saint-Denis (13 clusters)**
 - Saint-Denis 1 : + de 50 cas - clôturé
 - Saint-Denis 2 : 4 cas - maîtrisé
 - Saint-Denis 3 : 12 cas - clôturé
 - Saint-Denis 4 : 8 cas - clôturé
 - Saint-Denis 5 : 8 cas - clôturé
 - Saint-Denis 6 : 8 cas - clôturé
 - Saint-Denis 7 : 28 cas - clôturé
 - Saint-Denis 8 : 8 cas - clôturé

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77–
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefet974
Facebook : @Prefet974

- Saint-Denis 9 : 5 cas - maîtrisé
- Saint-Denis 10 : 9 cas
- Saint-Denis 11 : 13 cas - maîtrisé
- Saint-Denis 12 : 4 cas - maîtrisé
- Saint-Denis 13 : 4 cas
- **Saint-André (2 clusters)**
 - Saint-André 1 : 6 cas - clôturé
 - Saint-André 2 : 4 cas – clôturé
- **Sainte-Marie (2 clusters)**
 - Sainte-Marie 1 : 9 cas - maîtrisé
 - Sainte-Marie 2 : 5 cas – maîtrisé
- **Saint-Joseph (1 cluster) : 3 cas – maîtrisé**
- **La Possession (3 clusters)**
 - La Possession 1 : 5 cas - maîtrisé
 - La Possession 2 : 12 cas
 - La Possession : 9 cas
- **Le Port (2 clusters) :**
 - Le Port 1 : 4 cas - maîtrisé
 - Le Port 2 : 5 cas
- **Saint-Paul (3 clusters) :**
 - Saint-Paul 1 : 4 cas
 - Saint-Paul 2 : 3 cas
 - Saint-Paul 3 : 3 cas
- **Le Tampon (3 clusters) :**
 - Le Tampon 1 : 4 cas - clôturé
 - Le Tampon 2 : 6 cas
 - Le Tampon 3 : 5 cas
- **Saint-Pierre (4 clusters) :**
 - Saint-Pierre 1 : 9 cas
 - Saint-Pierre 2 : 3 cas
 - Saint-Pierre 3 : 3 cas
 - Saint-Pierre 4 : 3 cas
- **Sainte-Rose (1 cluster) : 4 cas**
- **Saint-Benoît (1 cluster) : 11 cas**

Sur la semaine écoulée, sur les 621 cas enregistrés, 22 cas étaient regroupés au sein des clusters identifiés.

Les clusters identifiés se sont diversifiés (milieu professionnel ou en lien avec des rassemblements familiaux ou amicaux). La disparité géographique et la diversité des situations montrent que le virus circule de manière active sur l'île.

Bilan de la semaine du 5 au 11 septembre

• Suivi des cas:

	Nombre de cas	Variation par rapport à la semaine précédente
Cas diagnostiqués	2623	+621
Cas guéris	1794	+481
Cas hospitalisés	63	+11

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77–
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefet974
Facebook : @Prefet974

hors évacuation sanitaire		
Cas hospitalisés issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale	11	0

Dépistage

	Chiffre de la semaine	Variation par rapport à la semaine précédente
Nombre total de dépistages (S36 - du 31 août au 6 septembre)	18 071	- 10 %
<i>Dont dépistages à J7 voyageurs</i>	2 934	- 38 %
Taux de positivité / nombre total de dépistages	3,81 %	+ 57 %

Cette stratégie de dépistage permet :

- Identifier les cas le plus précocement possible
- Retracer rapidement son parcours
- Recontacter et isoler toute personne qui aurait été en contact avec ce cas pendant sa période de contagiosité.

En semaine 36, le taux de positivité était en hausse par rapport à la semaine précédente et s'établissait à 3.81 %, tout en restant inférieur au seuil de vigilance (5%).

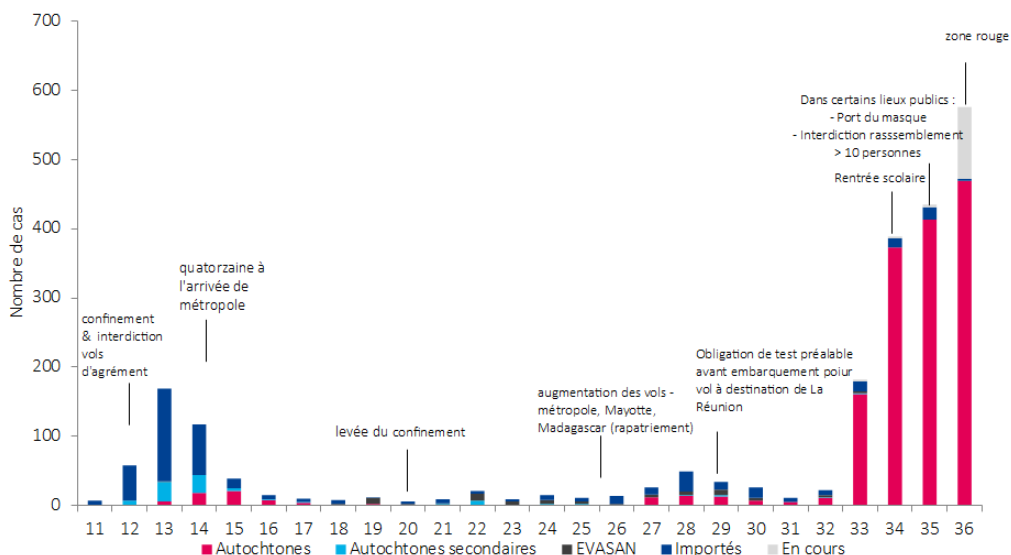
Le taux de dépistage a diminué au cours de la semaine 36 par rapport à la semaine précédente, toutefois il était largement supérieur à celui observé en France.

• Surveillance en établissements sociaux et médico-sociaux (ETSMS)

En semaine 35, un cas confirmé de Covid-19 a été signalé dans un établissement d'hébergement pour personnes en situation de handicap. Le dépistage effectué dans l'établissement a signalé 2 autres personnes positives parmi les résidents.

• Surveillance individuelle

Evolution du nombre de cas par type de cas et par semaine de prélèvement (source ARS/AM/SPF)



En semaine 36 (du 31 août au 6 septembre), le nombre de cas confirmés autochtones est toujours élevé. Les données mettent en exergue une circulation active du virus à La Réunion.

Contact presse Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77–
 Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
 Internet : www.reunion.gouv.fr
 Twitter : @Prefet974
 Facebook : @Prefet974

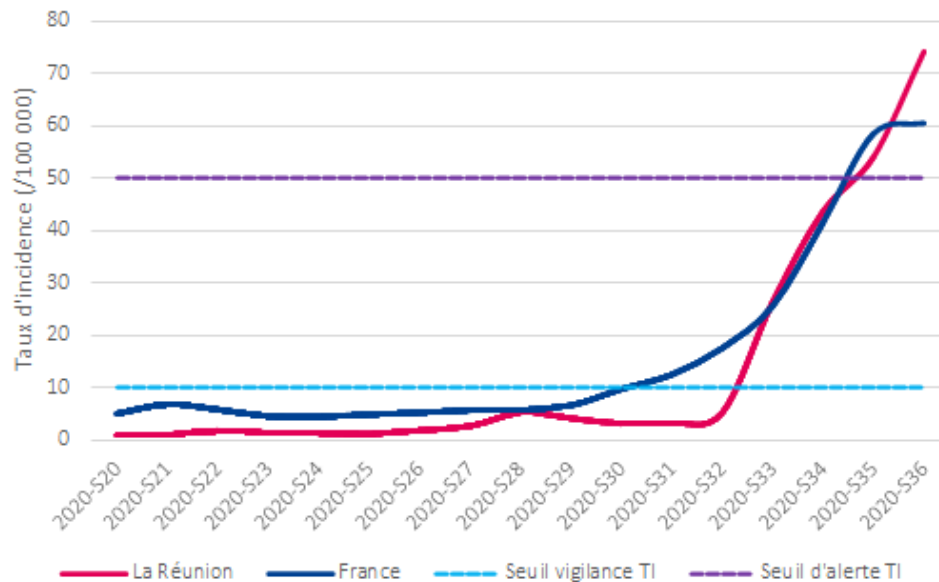
• **Le R (nombre de reproduction ; nombre moyen de personnes qu'une personne malade va contaminer)**

A La Réunion, du 30 août au 5 septembre 2020, **le R est estimé à 1,29**.

Un R supérieur à 1 traduit une tendance à l'augmentation du nombre de cas. Les résultats des estimations du R doivent être mis en perspective avec les autres données épidémiologiques disponibles.

• **Le taux d'incidence (nombre de cas rapportés à la population pour 100 000 habitants)**

(Données issues du Point épidémiologique régional du 11/09, Cellule Régionale Réunion de Santé publique France)



En semaine 36, **le taux d'incidence était de 75,8/100 000 habitants**. Il a notablement augmenté par rapport à la semaine précédente et était légèrement supérieur au taux d'incidence national.

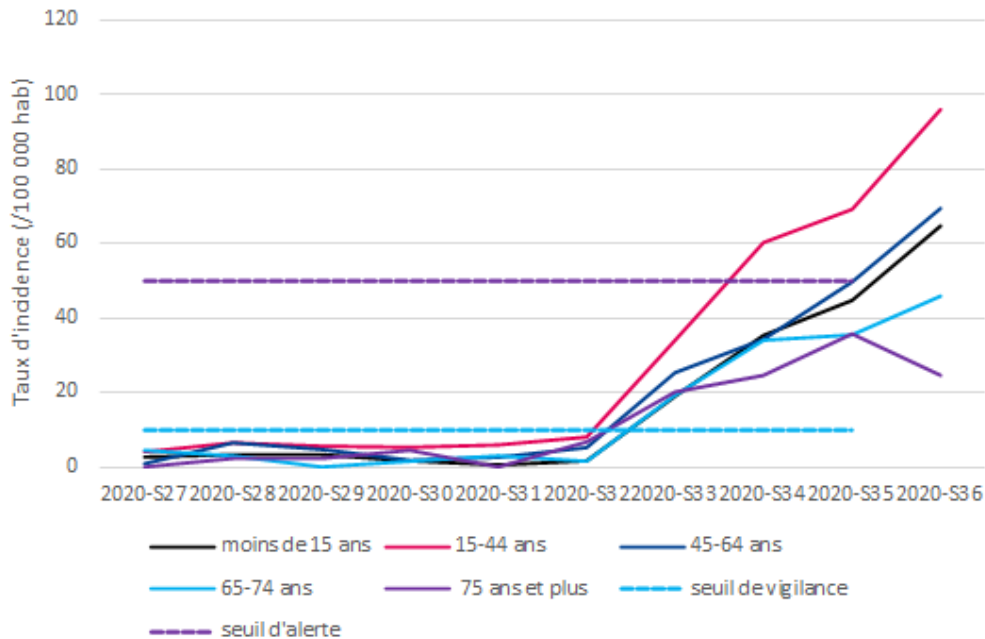
Pour la classe d'âge 15-44 ans, le taux d'incidence était de 97,2/100 000 habitants. C'est la progression la plus importante par rapport à la semaine précédente.

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77–
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefet974
Facebook : @Prefet974

• Le taux d'incidence par classe d'âge

(Données issues du Point épidémiologique régional du 11/09, Cellule Régionale Réunion de Santé publique France)



Contact tracing

Depuis le 11 mai 2020, le contact-tracing autour des cas confirmés signalés est assuré par une plateforme régionale réunissant l'Assurance maladie, l'Agence Régionale de Santé, avec l'appui de la cellule régionale de Santé publique France.

Le contact-tracing est un dispositif qui a pour objectif d'identifier et de rappeler toutes les personnes ayant été en contact proche avec un cas confirmé de Coronavirus pendant sa période de contagiosité (on parle de « contacts »).

30 à 35 personnels de l'Assurance Maladie et de l'ARS sont mobilisés chaque jour. Près de 8 600 personnes ont été appelées individuellement et suivies.

Les personnes « contacts » font l'objet d'une enquête téléphonique au cours de laquelle est évalué leur état de santé et leur est précisé l'importance de :

- **respecter un isolement strict (quatorzaine)**
- **surveiller quotidiennement leur état de santé**
- **appeler immédiatement le 15** en cas de difficultés respiratoires et signes d'étouffement
- **appeler son médecin traitant dès apparition de symptômes** (pour un rendez-vous ou une téléconsultation) pour une prescription d'un test virologique
- **porter un masque** en cas de contact en face à face avec d'autres personnes

3 niveaux de contact-tracing différents et complémentaires :

- **1er niveau**
le médecin traitant : identification de l'entourage familial le plus proche
- **2ème niveau** :
l'Assurance maladie : identification milieu professionnel, amical ...
- **3ème niveau** :
l'ARS : investigations des situations complexes et des cas regroupés en collectivités pour repérer précocement et limiter la formation de cluster.

Contact presse

Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77-

Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr

Internet : www.reunion.gouv.fr

Twitter : @Prefet974

Facebook : @Prefet974

RECOMMANDATIONS A SUIVRE

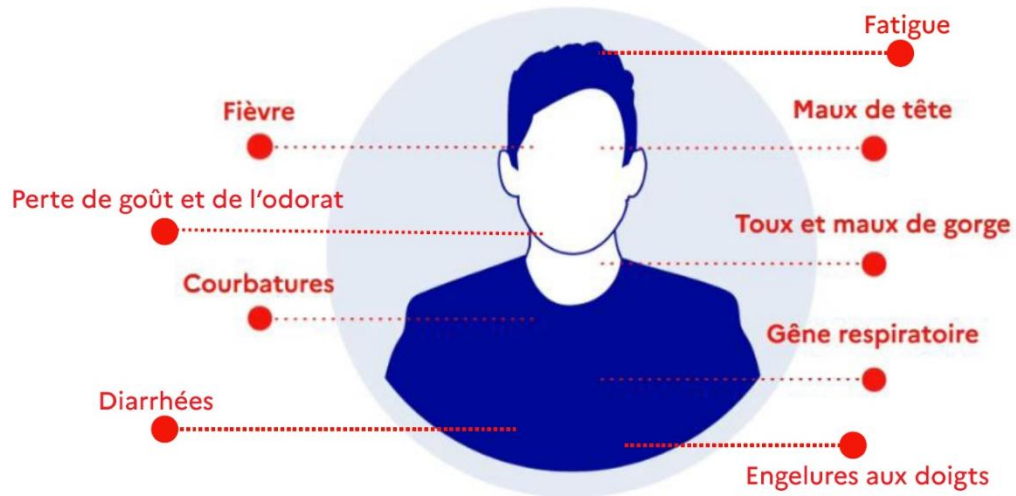


- Si vous des difficultés respiratoires et signes d'étouffement : appeler le 15 sans délai
- Appeler immédiatement un médecin (pour un rendez-vous ou une téléconsultation) pour vous faire prescrire un test virologique, dès l'apparition d'un ou plusieurs symptômes évocateurs. Dans l'attente des résultats, restez isolés.

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77–
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefet974
Facebook : @Prefet974

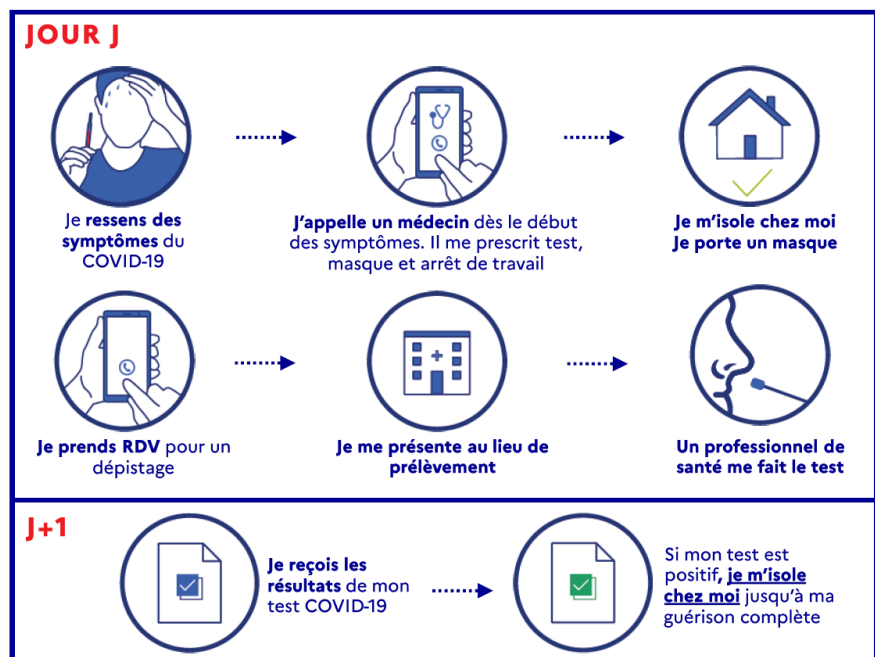
SYMPTÔMES



Durée d'incubation :
3 à 5 jours en moyenne et jusqu'à 14 jours

SI J'AI DES SYMPTÔMES

Résultat du test
48H
après les 1ers symptômes



GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77–
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefet974
Facebook : @Prefet974